

Image not found or type unknown



Déclarations frauduleuses

Par **sourem**, le **11/04/2013** à **00:21**

Bonjour, je suis française et victime de mariage gris j'ai donc divorcée. Mon ex mari à fait de fausse déclaration de paternité au cameroun pour 2 enfants qui ne lui appartiennent 'ni adopté' à but migratoire. Il souhaiterait faire venir ses enfants car il à actuellement sa carte de séjour de 10 ans. Sachant que je n'ai aucun acte de naissance de ses enfants mais justes les noms, prénoms et date de naissance. Je n'ai aucune autre preuve alors ou puis je le dénoncer pour cette fraude à l'immigration.
merci